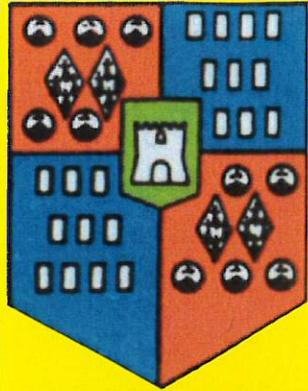


La Voix de l'Arguenon

N° 194



Juillet Août Septembre

2025



Sommaire

Le mot du Maire	3
Les échos du conseil municipal	4
La vie communale	8
Infos communales	10
La vie associative	20
La vie scolaire	31
Dinan Agglomération	34
L'agenda	35



Concert de jazz dans la salle polyvalente



Vide-grenier



Week-end US Américain



Fête de l'âne



Cyclo-cross à l'étang

Infos Mairie

Mairie de Créhen

2 Rue du Stade - 22130 CREHEN

☎ 02.96.84.13.12

✉ mairie@crehen.fr

Horaires d'ouverture de la mairie et de l'agence postale :

Lundi et vendredi : 9h - 12h30

Mardi et Jeudi : 9h - 12h30/ 14h - 16h30

Samedi : 9h - 12h

Mercredi : fermée

Horaires de la bibliothèque

☎ 02.96.84.35.51 :

Mardi : 10h30 - 12h30

Mercredi : 14h - 17h30

Jeudi : 10h30 - 12h30

Samedi : 10h30 - 12h30

Gratuite pour tous

Fermeture de la bibliothèque les lundis et vendredis

Directrice de la publication :

Marie-Christine COTIN

Comité éditorial :

Commission Bulletin Communal

Photos bulletin :

Services de la Mairie

Conception et mise en page :

Alain MACÉ et Murielle GUÉRIN

Impression :

Mairie de Créhen



Le mot du Maire

En ce début de reprise, après la période estivale, je souhaite tout d'abord à nos jeunes Créhennais, qu'ils soient en maternelle, à l'école élémentaire, au collège, au lycée ou étudiants, une belle rentrée scolaire. Cela me permet de réaffirmer la place majeure de l'éducation dans la vie de chacun et la nécessité d'une vie scolaire la plus adaptée possible à la personnalité et à l'ambition de tous. Je transmets également tous mes encouragements aux corps enseignants de nos différents établissements.

Cette rentrée c'est aussi la dernière du mandat municipal en cours. Nos deux gros dossiers bâimentaires avancent bien. La Résidence Champagne doit être terminée pour la fin du mois d'octobre et nos nouveaux locataires arrivent en novembre. Le Pôle Santé avance également selon le calendrier prévu et il devrait, si tout va bien, se terminer pour la fin de l'année.

L'aménagement du nouveau lotissement « Domaine des Vallées 3 » est terminé et nous allons pouvoir recevoir les permis de construire des personnes intéressées. Les routes de la Croix Jolivet et du Vaugouieux sont en cours.

Un sujet, mais pas des moindres, celui des ressources humaines de la commune qui a vécu des turbulences, certaines plus logiques que d'autres. Il est vrai que dans une collectivité, il y a des mouvements de personnel, mais à Crêhen, l'année 2025 restera une année un peu particulière.

A la garderie, accueil de loisirs et bibliothèque : Il y a eu le départ de Laura Cade, directrice, qui est partie dans une autre collectivité pour déménagement familial. Elle a été remplacée par Laurence Cavernes, adjointe de direction, elle-même remplacée par Benoît Le Cam et nous avons recruté Luc Teyssier sur le poste vacant d'agent d'animation.

Du côté administratif, Catherine Vollard, notre directrice Générale des Services a quitté ses fonctions pour raisons familiales. Elle est remplacée par Audrey Robert, notre comptable, elle-même remplacée par Steven Delanoë.

Ces changements, dans une commune, restent des évènements plutôt du domaine du possible, même si au fil du temps, l'amitié et les relations conviviales effacent un peu les contours du côté professionnel et qu'il est toujours dur de voir partir un agent, un collègue. Ce qui l'est moins, c'est le départ sans retour comme a été celui de Pascaline Jagueux, la cuisinière de notre cantine municipale.

Ceci nous rappelle comme une évidence que nous sommes finalement bien peu de choses et que rien ne compte plus que l'amour des siens et que le reste n'est que chimères...

Marie-Christine COTIN.



↳ 1er rang : Françoise Morel - Soizic Bourget et Benoît Le Cam

↳ 2è rang : Luc Teyssier et Laurence Cavernes



↳ Steven Delanoë - Bettina Réhel - Audrey Lelandais et Murielle Guérin

Les délibérations sont synthétisées

dans le bulletin communal.

*Si vous souhaitez plus de détail, vous pouvez les consulter
sur notre site internet www.crehen.fr*

Les échos du conseil municipal du 10 juillet 2025

Présents : Marie-Christine COTIN, Françoise LAIGO, Martine JOUFFE, André BOURGET, Alain MACÉ, Gilbert BIARD, Michel BOITTIN, Béatrice BURLOT, Jean-Luc CADE, Chantal DETOT et Philippe DOS

Excusés : Claudine LONCLE (procuration à Marie-Christine COTIN), Virginie EVEN (procuration à Gilbert BIARD), Delphine MARTIN (procuration à André BOURGET), Sylvie MENIER (procuration à Martine JOUFFE), Pierre MILLOT (procuration à Alain MACÉ) et Malo LETONTURIER (procuration à Philippe DOS)

Secrétaire de séance : Michel BOITTIN

Convention de participation au fonds de concours pour le parc roulant du SDIS 22 pour l'exercice 2025

Madame Le Maire explique au Conseil Municipal que le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Côtes d'Armor (SDIS 22) a créé un fonds de concours visant à participer au financement de son parc roulant afin d'en enrayer le vieillissement.

Cette participation communale prend tout son sens puisque les pouvoirs de police administratives générales et spéciales confèrent au maire la responsabilité de la distribution des secours sur son territoire ainsi que l'organisation de la défense extérieure contre l'incendie (DECI).

Ce fonds de concours vise à améliorer le renouvellement des véhicules de secours, aujourd'hui vieillissants. En effet, plus de 130 véhicules du SDIS ont dépassé leur date d'amortissement technique, imposant une charge d'entretien de plus en plus lourde et faisant peser un risque croissant de réforme de ces véhicules sans capacité de pouvoir les remplacer. Avec des moyennes d'âge de réforme supérieures à 15 ans pour les ambulances et à 28 ans pour les engins incendie et porteurs d'eau, les pièces de rechange n'existent plus et ces véhicules ne répondent plus aux dernières normes de sécurité.

En raison des échéances à venir, le fonds de concours est proposé pour une période de deux ans, sur les exercices 2025 et 2026. Madame Le Maire propose d'accorder une participation au titre de l'année 2025 seulement, afin de permettre à la future équipe municipale de prolonger ou non en 2026.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'accorder une participation annuelle au fonds de concours pour le financement du parc roulant du SDIS 22 sur la base de 1,50€ par habitant (population DGF 2024). Une subvention d'investissement de 2 790 € est donc attribuée au SDIS 22 pour 2025.

Règlementation des meublés du tourisme

Madame Le Maire explique au conseil municipal que l'offre d'hébergement touristique a été considérable-

ment bouleversée ces dernières années avec l'essor du nombre de meublés touristiques. Cette nouvelle forme d'hébergement a connu un développement très important en lien avec l'essor des plateformes de réservation ou d'annonces en ligne : Airbnb, Abritel, Le Bon Coin, Booking...

A Créhen, près de 32 meublés touristiques sont officiellement proposés à la location (gîtes, chambre d'hôtes et locations saisonnières de courte durée). 14 007 nuitées ont été enregistrées en 2024 dans les meublés touristiques dont plus de 8 073 vendues sur les plateformes.

Cette évolution participe au développement touristique de la commune et de l'agglomération. Elle permet d'étoffer et de diversifier l'offre d'hébergement touristique et se révèle une illustration des nouvelles attentes de la clientèle et de l'évolution des pratiques touristiques. Elle permet aussi aux hébergeurs particuliers d'accéder à un complément de revenu.

Pour autant, le développement de la location de meublés touristiques a modifié le marché de l'hébergement traditionnel et peut générer sur certains territoires en tension des inconvénients majeurs tels que la baisse sensible du nombre de résidents dans certains secteurs et le renforcement de la tension existante sur le marché locatif destiné à l'habitation.

Les articles L. 324-1 et suivants du code du tourisme prévoient la possibilité de mesures d'encadrement de la location touristique meublée.

Ces dispositions offrent aux communes la capacité de mettre en œuvre une procédure d'enregistrement des meublés de tourisme, sous réserve que ces communes, ou l'établissement public de coopération intercommunale auquel elles appartiennent compétent en matière de documents d'urbanisme, aient mis en place, au préalable, la procédure d'autorisation de changement d'usage des locaux d'habitation.

La Loi LEMEUR permet aujourd'hui à toutes les communes dont la liste est fixée par le décret mentionné au I du 232 du CGI ou les autres communes sur délibération motivée, de mettre en place la procédure de changement d'usage. Cette procédure de changement d'usage conditionne la procédure de mise en place d'un

numéro d'enregistrement des meublés de tourisme, qui s'accompagne d'obligations pour les loueurs et les intermédiaires de location.

Eu égard aux enjeux et objectifs exposés et afin de réguler les locations saisonnières de la commune de Créhen, il est envisagé d'engager le processus de règlementation des meublés de tourisme.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal APPROUVE le principe de l'instauration du régime d'autorisation temporaire de changement d'usage et AUTORISE le Maire à engager la procédure avec Dinan Agglomération qui a la compétence Tourisme.

Mise en sécurité du local à archives de la mairie

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que la commission de sécurité de la Préfecture, a fait remarquer lors de son dernier contrôle de l'établissement recevant du public (ERP), qu'à la mairie, le local à archives ne répondait pas aux normes de sécurité en cas d'incendie.

Elle rappelle que le Conseil Municipal a mandaté l'architecte, Mr ROUILLE, pour les travaux d'isolation au feu de ce local. Monsieur ROUILLE a établi le cahier des charges et sollicité des devis auprès de plusieurs entreprises locales.

Elle présente le rapport d'analyse des offres rédigé par l'architecte.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal retient l'offre de la société IBC pour le lot unique « Menuiseries Intérieures / Cloisons sèches - Isolations – Plafonds » pour la somme totale de 3 163,35 € HT

Eglise - travaux d'entretien des poutres

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que la société TREGOR traitement, qui a traité les poutres de l'église contre les vrillettes a détecté une poutre abimée dans le clocher et une autre sur le balcon.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte l'offre de la société TREGOR Traitement, pour la somme de 1 616,71 € HT.

Acquisition de décos de Noël - Choix d'un fournisseur

Françoise LAIGO présente des devis pour 10 nouveaux décors led qui seront installés Rue Guy Homey. Les anciens décors seront transférés Rue de la Fontaine.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal retient l'offre de la société DECOLUM de Tronville en Barois (55) pour la somme de 3015 € HT (3 618 € TTC).

Travaux Maison de Santé - avenant n°1 lot n° 6

Madame le Maire explique au conseil municipal que l'architecte avait prévu d'installer une ligne de vie sur le toit plat de la maison de santé afin que les agents chargés de la maintenance puissent s'y attacher pour travailler en toute sécurité.

Etant donné que le dossier a été accepté ainsi par le bureau de contrôle Véritas et la commission de sécurité de la Préfecture, il n'a pas été prévu de garde-corps fixe dans le marché du lot n°6 « Etanchéité » signé avec la société Duval Etanchéité.

Lors du contrôle du chantier par la CARSAT, le contrôleur a remarqué ce manquement aux normes de sécurité des travailleurs.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte l'avenant n°1 de la société DUVAL Etanchéité pour l'installation d'un garde-corps pour la somme de 16 289,30 € HT.

Installation d'un volet roulant dans le logement Impasse de la Champagne et changement d'une fenêtre de la salle de karaté

Entreprise retenue : Menuiserie BOUAN de Plancoët pour la somme de 2 166,14 € HT.

Mise aux normes du local TGBT dans le complexe Louis Hamon

Madame le Maire explique au Conseil Municipal la nécessité de mettre aux normes coupe-feu le local électrique du complexe Louis Hamon.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil Municipal accepte le devis de la société QUEGUINER pour la fourniture des matériaux, pour la somme de 1 527,23 € TTC.

Lotissement Domaine des Vallées 3 - précâblage fibre optique - choix d'un prestataire

André BOURGET rappelle au Conseil Municipal sa décision prise lors de la séance du 22 mai dernier de mandater la société IDEALIS de Carquefou, pour réaliser le précâblage de la fibre optique dans le futur lotissement du Domaine des Vallées 3.

Il explique que, depuis, la société IDEALIS a fait part de ses difficultés financières et renonce à exécuter la mission.

Société retenue : SOLUTEL de Theix Noyal pour la somme de 4 720 € HT.

Mise en place d'un dispositif de prêts accession à 0% par la société PROCIVIS BRETAGNE

Madame Le Maire rappelle au Conseil Municipal sa décision prise lors de la séance du 25 juillet 2024, de confier par le biais d'une convention, la commercialisation et la construction de 6 logements groupés, sur l'ilot E du lotissement du Domaine des Vallées 3 à la société Maisons ELIAN.

Elle ajoute que le comité de direction de PROCIVIS BRETAGNE, maison mère de Maisons ELIAN, vient de valider une enveloppe de 180 000 euros afin d'accompagner 6 ménages souhaitant accéder à la propriété dans le cadre de projets « terrain + maison » réalisés par Maisons ELIAN, dans le lotissement « le Domaine des Vallées 3 » à CREHEN.

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne pouvoir au Maire de signer une convention de partenariat avec PROCIVIS BRETAGNE.

Signalisation verticale et horizontale - choix d'un prestataire

André BOURGET rappelle au Conseil Municipal sa décision prise lors du dernier conseil de sécuriser la liaison douce de l'Allée de Kilmore Quay jusqu'au Guildo, les chemins de randonnée ainsi que diverses rues de la commune.

Il explique que la commission propose d'installer des « stop » sur les chemins de randonnée lorsqu'ils traversent des voies communales et de dessiner au sol des vélos en résine.

Société retenue : 4S Signalisation de Taden pour la signalisation horizontale pour la somme de 1 969,00 € HT, plus 1595,88 € HT pour la fourniture de résine et pour la signalisation verticale pour la somme de 1 378,33 € HT.

Acquisition de supports vélos

Françoise LAIGO explique au conseil municipal la nécessité d'installer trois supports vélos sur le parking « Place Françoise de Dinan » et trois sur celui de la « Rue de la Fontaine », et elle présente différents devis.

A l'unanimité, le Conseil Municipal retient l'offre de la société BREIZH MAVASA de Plélan le Petit pour la somme de 812,70 € HT.

Réfection des enrobés sur les chicanes de la Croix Janet

A l'unanimité, le Conseil Municipal retient l'offre de la société SPTP de Ploufragan, pour la somme de 4 232 € HT

Entrepôt : enrobé sur la plateforme des locaux associatifs

A l'unanimité, le Conseil Municipal retient l'offre de la société SPTP de Ploufragan pour la somme de 5 729 € HT.

Réalisation d'un emprunt bancaire pour le financement des travaux de la Maison de Santé

Madame le Maire présente différentes propositions de banques pour 500 000 € d'emprunt sur 20 ans.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'emprunter 500 000 € sur 20 ans et retient l'offre du Crédit Mutuel de Bretagne de Plancoët selon les conditions suivantes :

Nature du prêt : taux variable

- Montant du contrat : 500 000 €
- Durée du contrat : 20 ans
- Taux d'intérêt : Livret A + 0,50 %
- Echéances : trimestrielles
- Frais de dossier : 500 €

Réalisation d'un emprunt bancaire à court terme pour le financement des travaux du lotissement Domaine des Vallées III

Madame le Maire explique la nécessité de recourir à un emprunt pour les travaux de viabilisation du lotissement Domaine des Vallées III et présente différentes propositions de banques pour 600 000 € d'emprunt à court terme sur 3 ans.

Après en avoir délibéré, à la majorité (15 voix pour et 2 abstentions (Béatrice BURLOT et Chantal DETOT)), le Conseil Municipal décide d'emprunter 600 000 € sur 3 ans selon les conditions suivantes :

Nature du prêt : taux variable

- Montant du contrat : 600 000 €
- Durée du contrat : 3 ans
- Taux d'intérêt : Euribor 3MJ + 0,80 %
- Echéances : trimestrielles
- Frais de dossier : 600 €

Location d'un podium à la ville de Plancoët

Alain MACE explique au Conseil Municipal que l'APEL du Collège Immaculée Conception a souhaité emprunter le podium de Plancoët pour l'organisation de la fête de l'école.

Il précise que la commune de Plancoët a décidé de ne louer son podium qu'aux collectivités, charge à ces dernières de s'arranger avec leurs associations. La commune de Plancoët va donc facturer cette location d'un montant de 500 € à la commune de Créhen.

Monsieur MACE propose de refacturer le coût de cette location à l'APEL du Collège.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte cette proposition.

Commémoration du 81ème anniversaire de la libération

Madame Le Maire explique au conseil Municipal qu'une association de véhicules anciens « Rance Mémoire » a proposé d'organiser un week-end commémoratif pour célébrer les 81 ans de la libération de Créhen les 19 et 20 juillet 2025.

Elle propose de clôturer ce week-end en organisant une commémoration au monument aux morts le dimanche 20 juillet à 11h30, d'inviter Madame la Sous-Préfète, l'association des anciens combattants de Créhen et des alentours, et les Maires des communes environnantes, de financer la gerbe à poser au pied du monument, ainsi que le vin d'honneur qui sera offert à l'Etang communal à l'issue de la cérémonie.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte cette proposition.

COMMUNE DE CREHEN

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

CONSTRUISSONS ENSEMBLE

LE TERRITOIRE DE DEMAIN

PLAN
LOCAL
URBANISME
INTERCOMMUNAL
HABITAT

Permanence PLUi-H

Un projet en tête ?
Vous souhaitez construire
ou diviser votre parcelle ?
Nos spécialistes vous conseillent !



MARDI 30
SEPTEMBRE
MATIGNON

Maison Intercommunale
Rue du Chemin Vert

Sur rendez-vous de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
Contact : 02 96 87 77 75

www.dinan-agglomeration.fr

COMMUNE DE CREHEN

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Enquête publique sur :

Cession de terrains communaux à des particuliers

Le public est informé que le conseil municipal, par délibération en date du 22 mai 2025 et 10 juillet 2025, a décidé de soumettre à enquête publique le projet de déclassement de portions de voies publiques communales, Rue de Montafilan et au lieu-dit La Ville es Rouet, à des particuliers.

Le dossier sera mis à la disposition du public à la mairie du vendredi 14 novembre au samedi 29 novembre 2025 inclus, aux heures d'ouverture, afin que chacun puisse en prendre connaissance.

Une permanence sera tenue par le commissaire enquêteur M. BAN-SARD :

Vendredi 14 novembre de 9h à 11h

Samedi 29 novembre de 10h à 12h

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête ouvert à cette fin. Elles pourront également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à la mairie par courrier à Monsieur le commissaire enquêteur, Mairie, 2 Rue du Stade, 22130 CREHEN, ou par voie électronique à l'adresse suivante : mairie@crehen.fr (en indiquant en objet « enquête publique : vente terrains communaux »).

JEUDI 4
DÉCEMBRE

DINAN - Siège de
Dinan Agglomération
8 boulevard Simone Veil

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie.

Etat civil



Mariages à Créhen

Alexandra DI BUONO et Matthew DUSENBERRY

le 24 juillet 2025

Etats-Unis d'Amérique / 1 Les Ruettes

Sandrine DAYNES et Xavier BONNET

le 26 juillet 2025

4 La Ville Juhel

Cécile GUÉRIN et Pierre MAUGER

le 8 août 2025

Nantes (44) / 18 bis Rue de la Touche

Décès



Marie Thérèse LONCLE, 94 ans, St-Joseph

08 juillet 2025

Marie ALLAIN, 91 ans, St-Joseph

08 juillet 2025

Toussaint BESNARD, 87 ans, Gibraine

11 juillet 2025

Raymond DENIS, 104 ans, Gibraine

14 juillet 2025

Denise SAIGET, 81 ans, Gibraine

25 juillet 2025

Geneviève GIRARDIN, 78 ans, Gibraine

22 juillet 2025

Thérèse JOUCHET, 94 ans, St-Joseph

30 juillet 2025

Joëlle SCARDIN, 91 ans, Gibraine

02 août 2025

Paul PORTEAU, 71 ans, 20 Rue des Goélands

11 août 2025

Marie FOURÉ, 94 ans, La Ville Oudry

22 août 2025

Marguerite BERTIN, 83 ans, 1 Rue de la Croix Jolivet

02 sept 2025

Jeanine GUIBLIN, 94 ans, Gibraine

08 sept 2025

Dominique RAULT, 78 ans, 1 Allée des Ajoncs

22 sept 2025

Mathilde DURAND, 94 ans, St-Joseph

03 octobre 2025

Inhumations à Créhen :

Joséphine LE POTIER, 99 ans, décédée le 29 juin 2025 à Amilly (45)

Dominique ELSHOUT, 57 ans, décédé le 23 juillet 2025 au Coudray (28)

Aurélien GIQUEL, 42 ans, décédé le 27 juillet 2025 à Lanvallay (22)

Hervé PERQUIS, 53 ans, décédé le 8 août 2025 à Dinan (22)

Naissances

Paul GARNIER (Saint-Malo),

Le 12 août 2025 - 16 Rue Guy Homery

Louise LESNÉ MEHOIS (Saint-Malo)

Le 3 octobre 2025 - 32 La Croix Janet

Baptême républicain

Lyna LOMBARD

Le 16 août 2025

St-Malo (35) / 8 Allée des Mouettes

Urbanisme

Déclarations préalables (DP) et Permis de construire (PC) accordés

N° PC / DP	Adresse du projet	Nature
PC 022 049 25 00010	4 Le Frost	Agrandissement d'un garage
PC 022 049 25 00011	9 Rue du Port	Construction d'un préau accolé à l'abri de jardin
PA 022 049 25 00002-M01	Rue du Vaugourieux	Modification de l'article 7 du règlement du lotissement du Domaine des Vallées III
DP 022 049 25 00031	7 La Touche à la Vache	Edification d'une clôture
DP 022 049 25 00033	3 La Rogerais	Changement des menuiseries Agrandissement et création d'ouvertures
DP 022 049 25 00038	4 Rue du Chêne Vert	Création d'un carport avec abri de jardin
DP 022 049 25 00040	1 Allée Kilmore Quay	Installation photovoltaïque sur toiture
DP 022 049 25 00041	1 Allée des Colverts	Mise en place d'une pergola
DP 022 049 25 00042	1 La Prioulais	Isolation thermique sur murs extérieurs
DP 022 049 25 00043	4 Rue du Port	Changement d'ouvertures et construction d'un garage
DP 022 049 25 00044	8 Rue Théodore Botrel	Edification d'une clôture
DP 022 049 25 00045	46 La Jannais	Création et modification d'ouvertures
DP 022 049 25 00046	4 La Ville es Goutté	Création d'ouvertures
DP 022 049 25 00047	5 Rue du Marronnier	Mise en place d'une pergola
DP 022 049 25 00048	22 Rue Taillefer	Installation d'un portail et remplacement d'une porte de garage
DP 022 049 25 00051	18 Rue de la Touche	Pose d'un châssis de toit

NB : une déclaration de travaux pour l'édification d'une clôture doit être déposée en mairie

Le prochain bulletin communal paraîtra début janvier 2026.

Vos articles et photos doivent parvenir sur la boîte mail de Murielle avant le 10 décembre 2025

accueil.mairie@crehen.fr

Infos Communales

Bâtiment : Etat d'avancement des travaux

La Résidence de la Champagne

A la Résidence Champagne, les entreprises s'activent pour terminer le chantier dans le délai imparti. Dans quelques semaines, les locataires vont pouvoir intégrer ces nouveaux logements.



La Maison de Santé Pluridisciplinaire

Les travaux avancent bien et se termineront fin de l'année 2025..



Espace médecins pour la partie non encore bardée

Espace kinés pour la partie bardée



Salle polyvalente d'une superficie de 60 m²

Voirie : Travaux au rond-point de la laiterie

Des travaux vont être effectués au rond-point de la laiterie afin de sécuriser le rond-point et le futur projet de la liaison douce **du 20 au 31 octobre 2025**.

- **Du 20 au 24 octobre**, circulation alternée avec feux tricolores : une déviation sera mise en place

La route sera réouverte le week-end du **25 et 26 octobre**

- **Le lundi 27 octobre**, la route départementale sera complètement fermée à la circulation (de 7h30 le matin jusqu'à 6h30 le mardi 28 octobre)

- **Le mardi 28 octobre toute la journée**, circulation alternée avec feux tricolores : une déviation sera mise en place

- **Le mardi soir 28 octobre jusque mercredi 29 octobre 6h30**, fermeture de la route (travail de nuit)

- **Du 29 au 31 octobre**, circulation alternée avec feux tricolores

La déviation se fera par la route de La Jannais d'où un trafic en forte augmentation à cause du passage des poids lourds, donc prudence !

Nous comptons sur votre compréhension.

André BOURGET.

Travaux aux abords du domaine public

Lorsque vous faites des travaux, merci de vous assurer que l'entreprise que vous avez mandatée a bien fait une demande d'arrêté de circulation ou d'occupation du domaine public

Cimetière : entretien des sépultures

La famille du/des défunt(s) a pour obligation d'entretenir la pierre tombale. Au cas où la famille est éloignée géographiquement du cimetière, celle-ci pourra entrer en contact avec un prestataire afin de garantir l'entretien régulier de la tombe.

Je vous rappelle que notre cimetière est zéro phyto, il est donc entretenu sans produit phytosanitaire dangereux pour l'environnement grâce à des solutions alternatives. Par conséquent, vous ne devez pas utiliser de produit nocif, type eau de javel ou autres, mais plutôt utiliser du percarbonate de soude ou du savon noir que vous diluez dans de l'eau et c'est tout aussi efficace et moins toxique.

Nous profitons également de ce temps de recueillement et de visite au moment de la Toussaint pour informer les familles (par la pose de plaques au bord des sépultures) des échéances à venir et ainsi mettre à jour le règlement des concessions, ou de renoncer au renouvellement.

Ne soyez pas choqués par ces pancartes.

Françoise LAIGO.



↳ Exemple de pancarte



↳ Mise en place d'une 4ème rangée de cavurnes en août 2025

Les 5 et 6 décembre 2025, le Téléthon fera vibrer toute la France aux côtés de Santa pour soutenir les malades et accélérer la recherche contre les maladies rares.

De multiples animations et défis auront lieu sur notre territoire.

Pour les 5 et 6 décembre, notre objectif, c'est de porter haut le combat des familles et des chercheurs et de faire grimper le compteur du téléthon 2025 !

Soyez au rendez-vous !

Françoise LAIGO.

Référente Téléthon du secteur de Planoët.

Pose de supports vélos pour l'école privée et le collège

A la demande des parents d'élèves, les agents ont posé des supports vélos près de nos écoles afin de faciliter la venue des enfants à bicyclette. Nous avons posé, pour la rentrée des classes, 3 étriers près du collège et 3 autres près de l'école privée.

Françoise LAIGO.



Remise des prix du fleurissement communal 2025

Vendredi 12 septembre, l'équipe du jury de fleurissement a remis leurs prix et diplôme aux récipiendaires.

A savoir, pour les premiers prix, un bon d'achat de 20 € et pour les deuxième et troisième prix, un bon d'achat de 10 €, valables au Jardin du Littoral à St-Cast Le Guildo.

Nous avons passé un bon moment à discuter de nos pratiques de jardinage, dans la bonne ambiance, autour d'un pot de l'amitié.

J'ai une pensée particulière pour le départ précipité de Dominique RAULT, un de nos jardiniers qui avait plaisir à faire visiter son potager et à échanger sur ses astuces de jardinage.

Pour ceux qui n'ont pas encore retiré leur prix, il est toujours possible de le faire auprès de Murielle à l'accueil.

Françoise LAIGO.



Création d'une mare pour préserver la nature



Parc naturel régional
Vallée de la Rance
Côte d'Emeraude

Après la pose de nichoirs dans plusieurs sites de la commune, Créhen continue d'aménager son bourg.

Le 15 juillet, une mare naturelle d'environ 15 m² a été créée au Clos Callouët par le Parc naturel régional Vallée de la Rance – Côte d'Emeraude.

Au cours des dernières décennies, près de 65 % des zones humides de la planète ont disparu. Les zones humides et notamment les mares jouent un rôle essentiel au bon équilibre écologique. Elles améliorent la qualité des eaux, régulent les inondations en hiver et stockent de l'eau, évitant ainsi l'assèchement des cours d'eau en été. Elles abritent également une faune et une flore diversifiées qui utilisent ces milieux pour se cacher, se reproduire, se désaltérer...

Cet aménagement intervient dans le cadre du programme RECONNECT* déployé par le Parc naturel régional Vallée de la Rance – Côte d'Emeraude et financé par le FEDER** et la Région Bretagne.

Préserver la nature est l'affaire de tous

Si vous souhaitez accueillir la nature chez vous, le Parc met à disposition des fiches actions sur pnr-rance-emeraude.fr/eau-et-biodiversite-en-ville

* RECONNECT : Restauration des CONTinuités ECOlogiques du Territoire

** FEDER : Fonds Européens de Développement Régional



Aménagement soutenu par



Exposition nationale d'élevage du bulldog

Le Club Français du Bulldog Continental (CFBC) a eu le plaisir d'organiser sa 10^e Exposition Nationale d'Élevage sur le magnifique site des étangs de Créhen.

Un cadre idéal, parfaitement adapté pour accueillir les 66 chiens inscrits et leurs accompagnateurs, dans les meilleures conditions.

Cette journée a permis la sélection des futurs Champions de France ainsi que des représentants de la race qui participeront au Salon de l'Agriculture de février 2026.

Le CFBC tient à exprimer ses sincères remerciements à la commune de Créhen pour la mise à disposition de ce site remarquable, qui a largement contribué au succès de cette manifestation.

Marie-Claude DAUVOIS, Présidente du CFBC



Goûter festif à Saint-Joseph

Le 23 juillet dernier, comme chaque année, la municipalité est allée offrir le goûter aux résidents de l'EHPAD.

Ce mercredi étaient fêtés les anniversaires qui allaient de 90 à 103 ans.

Pour égayer cet après-midi là, la municipalité avait

convié les Baladins d'Emeraude qui, comme à chaque prestation, savent faire traverser les décennies par leur répertoire et leur bonne humeur.

Ils ont été très applaudis par les résidents et leur famille.

Claudine LONCLE.



Fête au Foyer de Vie

« Le mercredi 10 septembre 2025, familles, résidents et professionnels se sont réunis autour d'un moment fort en émotion : une journée de fête pour célébrer les derniers mois passés dans le foyer de vie le Vaugourieux de CREHEN, avant un déménagement prévu en 2026 vers un nouveau lieu de vie à Matignon.

Plus qu'un simple bâtiment, ce foyer géré par l'Association Quatre Vaulx-Les Mouettes, représente plus de trois décennies de souvenirs, d'engagements et d'évolutions. C'est ici que des jeunes sont devenus adultes, que des familles ont donné de leur temps et de leur énergie dès 1992 pour embellir les lieux - rénovations, entretien du jardin, aménagements - dans un esprit collectif remarquable.

Le foyer a aussi été témoin de l'évolution du secteur médico-social : des lois ont transformé les pratiques, toujours dans l'intérêt des résidents, pour garantir un accompagnement plus respectueux, plus personnalisé, plus humain. Et pour accompagner ces transformations,

des professionnels engagés ont su s'adapter, progresser, se remettre en question, tout en gardant le résident au cœur de leur mission.

Pour cette journée particulière, les résidents et professionnels ont voté ensemble le thème de la fête : incarner des personnages de fiction, issus de l'univers du cinéma, de la bande dessinée, des livres ou des films cultes. De nombreux invités ont ainsi eu le plaisir de croiser un héros de leur enfance ou un personnage bien connu.

La journée a été entièrement pensée et préparée par les équipes du foyer et les résidents, dans un esprit de partage, de joie et de convivialité. Jeux, animations, surprises et sourires étaient au rendez-vous, dans une ambiance festive qui restera dans les mémoires.

Cette journée était l'occasion de remercier tous ceux qui ont contribué à cette belle réussite. »

Mme GUILLOUZIC, Directrice.



Fête des Voisins

La fête des Voisins de La Touche a eu lieu cette année au chalet le 7 septembre. Cela a permis de se retrouver pour le repas annuel, dans la bonne humeur. Tous ont profité de ce moment pour échanger et faire connaissance avec de nouveaux voisins.

Cette année, Michel BONNAMY, 97 ans, notre doyen, s'est excusé de ne pouvoir nous accompagner pour raison de santé.

Ensuite c'est autour d'un tournoi de boules que chacun a pris beaucoup de plaisir et de se donner rendez-vous l'année prochaine le 6 septembre.

Michel BOITTIN.



Les habitants du Frost et du Placis se sont réunis le 24 août autour de l'étang.

Quatorze ans déjà que notre maire de l'époque, Pierre LECAILLIER, avait initié cette rencontre.

Cette année encore, 35 présents, anciens et nouveaux, se sont retrouvés avec plaisir pour déjeuner et échanger tout au long de l'après-midi sous un soleil magnifique. Chacun ayant une pensée pour ceux qui nous ont malheureusement quitté.

A l'année prochaine

Bernard GUIHOT.



Samedi 20 septembre dernier, dès 8 h 30, une centaine de bénévoles se sont retrouvés au foyer de la mairie de Créhen, autour d'un café d'accueil, pour la neuvième édition de la journée citoyenne. On sentait l'énergie joyeuse des grands rendez-vous : sourires, poignées de main, retrouvailles... et l'envie d'agir ensemble et dans la convivialité.

Rapidement, les équipes se sont formées : pinceaux en main pour redonner couleurs et fraîcheur à nos espaces publics, marteaux et bois pour fabriquer des nichoirs à oiseaux, outils pour rénover le terrain de pétanque ou embellir le terrain de foot et la salle de sport. Plus loin, c'était la mise en valeur du patrimoine autour de l'étang. Les enfants, fiers de contribuer, confectionnaient des petits objets à la bibliothèque. Une touche insolite et pédagogique a été apportée pour la gestion des déchets en compagnie de l'âne de Roger et du che-

val de Sylvaine. Merci au Magasin LECLERC de la commune de Val d'Arguenon pour contribuer à l'équipement de nos bénévoles pour le ramassage des déchets.

12 ateliers se sont impliqués dans différentes missions durant cette journée. Une équipe est allée chercher certains de nos aînés bénévoles qui se sont retrouvés autour de jeux de société l'après-midi.

La matinée s'est terminée autour d'un grand repas chaleureux partagé.

Je remercie tous les bénévoles qui se sont impliqués dans cette journée citoyenne, les agents qui ont travaillé en amont pour préparer matériel et matériaux nécessaires. **Le bilan : c'est une très belle journée où l'expression du vivre ensemble est à la source du résultat des actions menées.**

Marie-Christine COTIN.



Le 11 novembre prochain, nous aurons notre commémoration et notre traditionnel repas.

Le repas est offert à tous les Créhennais âgés de 70 ans et plus. Le repas des conjoints qui n'auraient pas l'âge requis et les personnes accompagnantes sera facturé au prix de 25 €.

Les personnes concernées vont recevoir une invitation et un coupon réponse sera à déposer à la mairie dans l'urne prévue à cet effet. Merci de mettre le règlement du repas pour le conjoint ou l'accompagnant avec le bulletin d'inscription.

Les personnes qui n'auraient pas reçu d'invitation, peuvent venir en mairie le signaler. Notre base de données est la liste électorale.

Surtout n'hésitez pas à venir nous signaler un oubli.

Les personnes qui sont accueillies en structures : EHPAD, Foyer ou hospitalisées, recevront un « coffret douceur ».

Marie-Christine COTIN.



Enlèvement des encombrants

le Mercredi 5 Novembre 2025

Les habitants devront se faire connaître à la mairie avant le 1er novembre.

Les ferrailles et « encombrants » devront être déposés la veille devant les propriétés. Ce service est réservé aux personnes n'ayant aucun moyen de déplacement.

Ne seront pas ramassés : les gravats, les matériaux de démolition, les déchets de pelouse, les tailles de haie et les branchages qui doivent être déposés à la déchèterie de Plancoët ou de La Landec.

L'hypno-relaxation à Créhen : nouvelle rentrée, c'est parti !



Avec Sophie Tapin, à Créhen

« Un jeudi par mois, je prends soin de moi »

Atelier 2025-2026

Les dates

2025

18 septembre
Atelier découverte : 25 €
2 octobre
20 novembre
11 décembre

2026

8 janvier
12 février
12 mars
9 avril
21 mai
11 juin

Les horaires

Au choix : 10h, 14h ou 18h

Durée : 1h30

Le lieu

La salle polyvalente de Créhen

Près du complexe sportif, rue Champagne

Comment se déroule un atelier ?

Accueil

Recueil des attentes

Séance guidée (hypnose ou PNL)

Temps de partage autour d'un verre

Tarif

Si inscription au programme :

25 € la séance

soit 250 € l'année

Possibilité de régler en plusieurs fois

Le programme

- Séance 1** Rechargez vos batteries, en allant dans un lieu ressource.
- Séance 2** Réactivez sur commande vos ressources (confiance, apaisement, ...)
- Séance 3** Astuces et voyage intérieur pour trouver le sommeil.
- Séance 4** Apaisez votre mental.
- Séance 5** Initiez-vous aux bases de l'auto-hypnose pour gérer vos émotions, mieux dormir, gérer le stress, prendre la parole en public...
- Séance 6** Reprogrammez vos mémoires. Libérez de l'espace mental.
- Séance 7** Apprenez à communiquer avec votre corps.
- Séance 8** Révélez la meilleure version de vous même.
- Séance 9** Libérez votre créativité.
- Séance 10** Connectez-vous à votre nature et vivez pleinement votre richesse intérieure.

*Le programme est susceptible d'évoluer en fonction des besoins personnalisés du groupe.
Les séances se font dans la détente, la joie, la bienveillance et le respect de chacun.*

Infos et inscriptions : 06.16.74.66.26 - sophie.tapin@consulthypnose.fr

La Crèche A l'Abord'âges

Les Crèches de Al !

Dans le cadre de la semaine de Soutien à la Parentalité sur Dinan Agglomération « Festi familles », la crèche À l'Abord'âges de Créhen organise un atelier d'éveil à l'art pour les jeunes enfants âgés de 0 à 3 ans.

L'atelier aura lieu le samedi 29 novembre de 10h à 12h et sera ouvert aux familles de la crèche ainsi qu'à toutes les familles de Dinan Agglomération.

En mars 2025, une partie de nos équipes a suivi la formation E.C.L.A (Éveil Culturel et Lien Artistique). Cette formation propose une approche innovante : décliner la pédagogie avec un regard artistique. Elle permet aux professionnels de la petite enfance de créer des installations pour stimuler le développement et l'imagination des tout-petits en faisant appel à 2 compétences : artistique et pédagogique

Au programme :

- ✓ Découverte libre des installations artistiques
- ✓ Manipulations sensorielles et créatives

Lors de cet atelier, l'enfant sera libre d'explorer d'expérimenter par lui-même afin de favoriser son éveil, sa créativité et son autonomie.

Nous espérons vous voir nombreux pour partager ce moment de découvertes !

Pour plus d'informations, contactez le groupe « Les Crèches de Al », gestionnaire de la crèche À l'Abord'âges de Créhen, par téléphone au 0 806 700 200 ou par mail sur contact@lescrechesdeal.com.

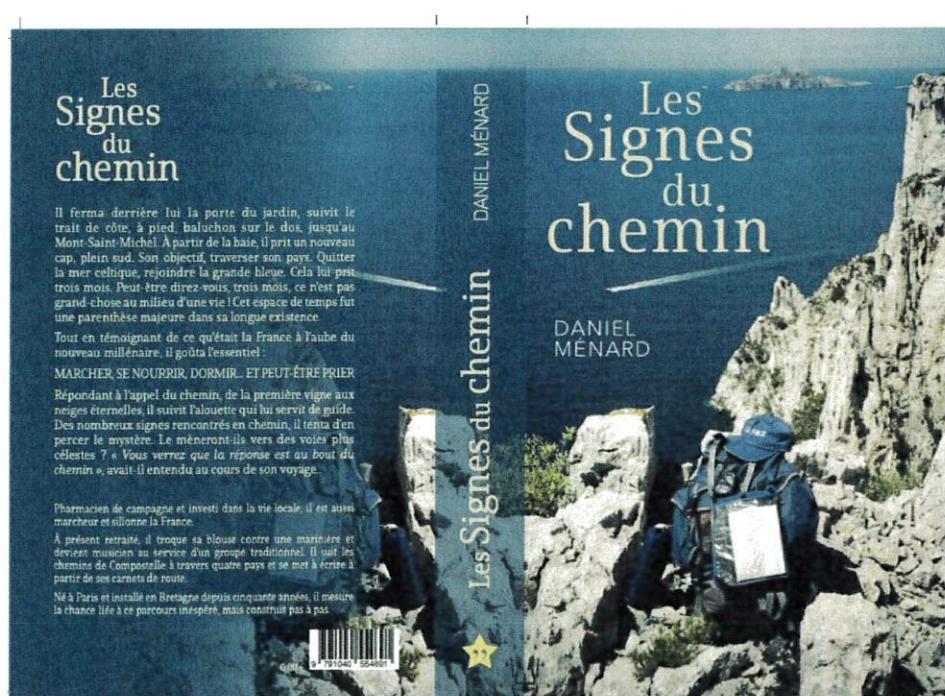
Informations pratiques sur la crèche À l'Abord'âges de Créhen

Pour rappel, la crèche À l'Abord'âges de Créhen est une crèche accessible à tous. Si vous souhaitez bénéficier d'une place, cette crèche de 20 berceaux est ouverte de 4h30 à 21h30, du lundi au vendredi.

Inscrivez votre enfant sur www.lescrechesdeal.com



Présentation d'un film par Daniel MÉNARD (ancien pharmacien à Créhen)



**Vendredi 7 Novembre
À 20h30
Au Foyer (sous la mairie)**

**Présentation d'un film
par l'auteur de l'ouvrage**

Mission argent de poche



est toujours d'actualité.

Les jeunes intéressés (garçons et filles) peuvent se renseigner et retirer leur bulletin d'inscription à la mairie et réserver la période de vacances scolaires qui les intéresse et qui reste disponible. Ils peuvent également le télécharger sur notre site internet www.crehen.fr, rubrique « infos pratiques » et « démarches administratives ».

En contrepartie, ils recevront une indemnisation (15 € par jour pour 3 heures de travail). Chaque jeune peut cumuler jusqu'à 5 missions par an dont 3 par période de vacances scolaires (Pâques, juillet, août et la Toussaint).

Les missions peuvent être diverses en fonction de la période et des besoins (désherbage, petits travaux d'entretien, nettoyage de véhicules et de mobilier urbain, classement et rangement divers à la mairie ou à la bibliothèque...).

Marie-Christine COTIN.

Départ de Pascaline JAGUEUX



Pascaline JAGUEUX est arrivée en 2019 comme cuisinière dans notre restaurant scolaire, par mutation ; elle arrivait de la commune de Pluduno. Elle a remplacé Jacqueline AILLET qui partait à la retraite.

moment avec plein de couleurs. Ce qui plaisait aux enfants...

La cuisine pour Pascaline n'était pas seulement un métier mais une passion. Elle était toujours positive avec une joie de vivre qu'elle savait partager.

Elle va nous manquer...

L'ensemble des agents et des élus, présente à sa famille toute sa compassion, ainsi que son soutien.

Marie-Christine COTIN.

A la cantine, elle savait et aimait faire plaisir aux enfants. Elle savait leur faire découvrir et apprécier de nouveaux goûts et de nouvelles saveurs. Le restaurant scolaire était toujours décoré selon le thème du



Rencontre avec

Carole Félicité vit à Créhen depuis 5 ans avec son mari et ses trois enfants.

Depuis sa tendre enfance, elle est attirée par la cuisine et a fini par succomber à sa passion.

Tout en exerçant le métier de conseillère bancaire elle a passé un CAP de cuisine en candidat libre et l'a obtenu en juillet après avoir muri son projet pendant 2 ans.

Ses recettes font partie de la cuisine du monde et sont proposées à « la Rondavelle » tous les midis du lundi au vendredi.

Les menus sont sur Facebook et Instagram et sont réalisés à la semaine.

Son inspiration vient de la Réunion, mélange de saveurs et de culture, pour proposer un plat et un dessert

différents tous les jours et faits maison.

Ils sont confectionnés à base de produits locaux au maximum, la boucherie vient d'Hénanbihen et les légumes de la ferme de La Prioulais à Créhen.

Pour les personnes qui ne disposent pas des supports d'informations, il est possible d'appeler ou d'envoyer un SMS pour avoir en réponse les menus de la semaine.

Pour information, les tarifs vont de 8 à 12€ pour le plat seul et plus 3€ pour le menu complet, plat, dessert et boisson.



Alain MACÉ

La vie associative

Jazz in Breizh

Le 19 juillet dernier, le concert de Jazz organisé par l'association « JAZZ IN BREIZH » devait avoir lieu sur la place de l'église comme à l'habitude, mais en raison d'une météo capricieuse, celui-ci s'est tenu dans la salle polyvalente.

Donc une organisation différente et une affluence un peu moins nombreuse que les années passées toujours due à la météo pluvieuse.

Les 3 groupes ont assuré une ambiance swing des années 50/60 en lien avec le thème du week-end et de



nombreux danseurs ont eu plaisir à occuper la piste de danse.

La restauration et la buvette ont satisfait les participants qui comptaient parmi eux, les personnes du camp US.

Belle soirée et rendez-vous l'année prochaine dans la mesure du possible.....

Alain MACÉ



Créh'Ane

L'association remercie les partenaires et les bénévoles qui, par leur soutien et présence, ont contribué à la réussite de la manifestation qui a attiré un nombreux public. Les âniers et le conseil d'administration vous remercient pour votre disponibilité et bienveillance. Merci également à la municipalité pour l'appui administratif et mise à disposition du site et au personnel communal pour l'aide technique.

Le défilé dans le bourg était précédé par le groupe folklorique de Plancoët qui a animé et enjoué le public en l'accueillant dans les danses bretonnes.

Merci aux danseurs et musiciens, sans oublier le bagad de Dinan Léhon qui a entraîné la parade dans le centre bourg.

Autres activités suivies par les adhérents :

✓ Concours d'attelage (FFE) et marathon les 16 et

L'Ane en Fête 2025

17 août aux Champs-Géraux

✓ Initiation et Perfectionnement à l'attelage aux Champs - Géraux le 6 septembre

✓ Participation au comice agricole à St Méloir-des-Bois le 13 septembre

✓ Randonnée à Plérin le 15 septembre

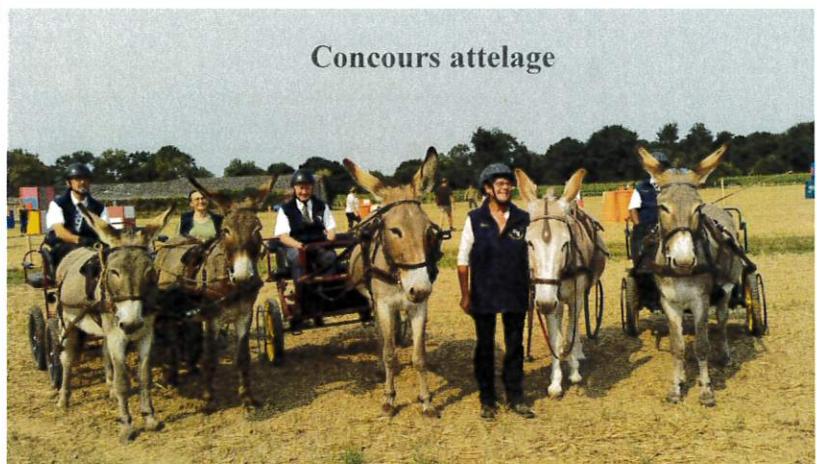
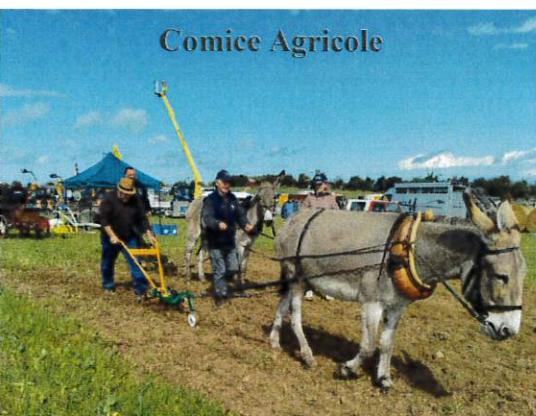
✓ Participation à la journée citoyenne à Créhen le 20 septembre

✓ Randonnée à St Germain baie de la Fresnaye le 21 septembre

✓ Prochaine randonnée à Erquy le 18 octobre

Les activités reprendront au printemps, de nouvelles idées d'animation et formations émergent pour 2026.

Roger DENMAT, Président.



Ami Deuch

L'association a pour but de rassembler les passionnés de voiture Citroën, en particulier la 2 Chevaux alias "la Deudeuche" dans des activités récréatives. Une fois par mois nous nous retrouvons pour faire une sortie, nous commençons l'année par un dégommage et une fin d'année par un rangement des bielles. Ces vieilles dames ont un besoin d'entretien, et nous proposons de mettre en commun nos savoir-faire. Nous organisons des ateliers pour être autonomes dans l'entretien et les petits dépannages (en aucun cas nous nous substituons aux professionnels). A ce jour nous regroupons 10 voitures.

Vous pouvez contacter le président Christian au 06.10.72.45.98 ou bien la secrétaire 06.06.49.72.69



GYM de CREHEN



Le bureau de la gym de Créhen espère que vous avez passé un bel été.

L'heure de la rentrée a sonné et voici venu le temps de renouer avec les activités, la gymnastique en faisant partie. Avec Mathilde, notre animatrice, il s'agit de remettre en forme notre corps un peu endormi par l'été, de remettre nos muscles en activité, de dérouiller nos articulations. Vous êtes déjà nombreux à avoir répondu à l'appel. Il n'est pas trop tard pour s'inscrire.

Quatre cours vous sont proposés : 2 le mercredi après-midi qui sont réservés aux personnes en difficultés physiques. Le jeudi, 2 créneaux horaires vous sont proposés dont voici le détail ci-dessous :

- ✓ **Le Mercredi, Gym Douce et Equilibre** - 2 cours : de 14h30 à 15h30 et de 15h30 à 16h30
- ✓ **Le Jeudi, Renforcement Musculaire et Entretien** - 2 cours : de 17h50 à 18h50 et de 19h à 20h

Les cours ont lieu au complexe sportif de Créhen et vous sont proposés au tarif de 96 euros, pour l'année (hors vacances scolaires), assurance comprise. Ils sont mixtes. Les 2 premiers cours sont gratuits pour les nouveaux arrivants.

Contacts : 06.33.11.52.51 ou 06.37.76.61.53

Bonne rentrée sportive à tous.

Le bureau de la Gym



Le Comité des Fêtes

Le défilé des tracteurs illuminés est de retour cette année après une première édition réussie en 2024.

Le trajet aura pour terminus Créhen.

Nous vous donnons donc rendez-vous **le samedi 13 décembre 2025** sur le parking du Complexe Loui Hamon.

Restauration et buvette sur place. Un bal vous sera proposé pour la suite de la soirée dans la salle des fêtes.

Le comité des fêtes de Créhen & les JA du Val d'Arguenoi



Renouvellement des tapis

Jean-Pierre MARTEL est président du Karaté Club de l'Arguenon depuis sa création au siècle dernier en dix-neuf cent quatre-vingt-dix-sept. Eh oui la 28^e saison débute cette année.

Notre professeur est Laurent LEFRANCOIS, diplômé d'état, 7^{ème} DAN et nommé expert régional depuis la saison dernière.

Nous comptons depuis la création du club 124 médailles d'or - 123 médailles d'argent et 156 médailles de bronze.

Le club a formé :

17 ceintures noires	1er DAN
5	2 ^{ème} DAN
3	3 ^{ème} DAN
3	4 ^{ème} DAN

Chaque saison nous enregistrons une moyenne de 80 licenciés.



↳ Cours des 10 - 12 ans

L'association, le Karaté Club de l'Arguenon a repris son activité sportive le mercredi 10 septembre. Le club accueille les enfants à partir de 4 ans, les adolescents et les adultes.

Laurent, le professeur 7^{ème} DAN de karaté propose des cours basés sur la maîtrise physique et mentale du corps.

Les 70 licenciés déjà inscrits, et il y a toujours possibilité de s'inscrire, se retrouvent le mercredi et le vendredi dans une ambiance conviviale.

Pour les 4/6 ans, 1h par semaine le mercredi de 16h à 17h

Pour les 7/9 ans, 2h par semaine le mercredi de 17h à 18h et le vendredi de 17h15 à 18h15

Pour les 10/12 ans, 2h par semaine le mercredi de 18h à 19h et le vendredi de 18h15 à 19h15.

Pour les 13 ans jusqu'aux adultes 3h par semaine le mercredi de 19h à 20h30 et le vendredi 19h30 à 21h

Les Patineurs de l'Arguenon

Projets 2025-2026

Le vendredi 12 septembre 2025 s'est tenue l'Assemblée générale des Patineurs de l'Arguenon, à Créhen.

Près de **50 personnes** étaient présentes pour représenter les **213 licenciés** que compte aujourd'hui le club. Au cours de cette réunion, les adhérents ont voté les **rappports moral et financier** de l'association, puis procédé à l'élection du **conseil d'administration**. La nouvelle équipe élue est composée de :

- ✓ **Sandrine DESHAIES**, présidente
- ✓ **Cécilia JEANDIN**, vice-présidente
- ✓ **Philippe BEAUREPAIRE**, vice-président
- ✓ **Audrey DENIS** et **Mylène TANGUY**, co-trésorières
- ✓ **Christophe FOURNIER**, trésorier adjoint
- ✓ **Amélie SALMON**, secrétaire
- ✓ **Tatiana GASTEBOIS**, secrétaire adjointe

Sébastien CHOTARD, Christine DURAND, Sandrine EVEN, Julien MERDRIGNAC, Céline HAMON, David MARCHAND, Johann GOURGAN et Valentin HENRY, membres

Cette rencontre annuelle a également été l'occasion de mettre en avant les belles réussites sportives de la saison passée et d'évoquer les projets à venir.

Ambitions et projets pour la saison 2025-2026

Section artistique

Pour la saison 2025-2026, les objectifs sont clairs :

- viser la **qualification N2/N3** en demi-finales et Championnat de France,
- travailler sur le **progrès technique et la confiance** pour les compétitions régionales,
- assurer la **participation aux Championnats des groupes**,
- et ouvrir de nouvelles perspectives à l'**international**.

Debout de gauche à droite : Sébastien CHOTARD - Philippe BEAUREPAIRE - Julien MERDRIGNAC - Christophe FOURNIER - Valentin HENRY - Tatiana GASTEBOIS - David MARCHAND - Cécilia JEANDIN

Assise de gauche à droite : Audrey DENIS - Sandrine DESHAIES - Amélie SALMON

Absents : Céline HAMON - Christine DURAND - Mylène TANGUY - Sandrine EVEN et Johan GOURGAN

Section rink-hockey

Équipe N2 : la montée en **National 1 Elite** est à portée, mais il faudra améliorer les résultats à l'extérieur. Les supporters sont attendus nombreux pour encourager les joueurs à domicile le **samedi 4 octobre** et le **samedi 18 octobre à 20h30** au complexe Louis HAMON.

Équipe N3 : l'organisation reste identique avec Alex VKB, Valentin HERVÉ et Fabien PICQUET à la tête de l'équipe. L'équipe comptera **8 joueurs et 2 gardiens**, avec pour objectif de conserver le **titre de Champion de Bretagne** et de briller aux **finales France**.

Pré-Nationale (PN) : l'effectif repart quasi inchangé mais renforcé par **4 nouvelles recrues** pour viser de meilleurs résultats.

Les jeunes

U11 : entrée progressive en compétition.

U13 : les attentes sont grandes, avec un effectif solide qui a déjà brillé la saison dernière en remportant la coupe de Bretagne, le titre de champion de Bretagne et viser les **finales France**.

U15 : objectif affiché : une **qualification en demi-finales France**, et pourquoi pas aller encore plus loin.

Les Patineurs de l'Arguenon remercient chaleureusement leurs licenciés, bénévoles et partenaires pour leur engagement et leur soutien, qui permettent au club de poursuivre son développement et de faire rayonner le rink-hockey et le patinage artistique dans notre commune et au-delà. Rendez-vous le vendredi 17/10 pour le Disco roller d'**HALLOWEEN** puis au Marché de Noël pour la 2ème édition de la Descente aux Flambeaux.

*Sandrine DESHAIES
Présidente des Patineurs de l'Arguenon*



Yoga Crée'Un



Les cours de Kundalini yoga à Créhen ont repris le 15 septembre.

Ils auront lieu les lundis de 19h15 à 20h30 et les mercredis de 14h à 15h15 dans la salle de danse pour les lundis et le dojo pour les mercredis.

La pratique de ce yoga, ouverte à tous, permet de se recharger en énergie positive.

Elle apporte de nombreux bienfaits :

- apaisement du stress et de l'anxiété

- augmentation de l'énergie vitale
- détoxification et oxygénation des cellules
- renforcement du système immunitaire et du système nerveux
- amélioration de la concentration et développement d'un esprit plus clair
- sensation de bien-être et de joie de vivre

Je vous invite à venir faire un cours découverte.

Pour vous inscrire, vous pouvez me contacter au 06.32.31.04.53

Patricia RENOUARD, Présidente.

Pilates bien-être pour tous

Bien-être et dynamisme pour la rentrée !

Pour la première année à Créhen, l'association nouvellement créée « Pilates Bien-Être Pour Tous » propose des cours collectifs de Pilates ouverts à tous et à toutes. Pratiquée au sol, la méthode Pilates s'adresse à tous les niveaux, indépendamment de l'âge ou de la condition physique. Chaque séance aide à renforcer les muscles profonds, retrouver une posture équilibrée, et à favoriser la détente corporelle dans une ambiance conviviale.

Encadrés par un professionnel expérimenté, les ateliers allient douceur et dynamisme, pour améliorer souplesse, force et maintien, tout en réduisant le stress du quotidien.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'à la fin du mois d'octobre : venez tester une séance découverte et retrouvez le planning complet sur le site dédié <https://pilates-bien-être-pour-tous.paheko.cloud/>. C'est l'occasion parfaite pour cultiver le bien-être et démarrer la saison du bon pied !

Inès CHERGUI, Présidente.

PILATES

Le Pilates est une méthode douce de renforcement musculaire qui associe respiration, concentration et mouvements contrôlés. Accessible à tous, il permet d'améliorer la posture, la souplesse et le bien-être général, tout en douceur.

06 85 41 50 09



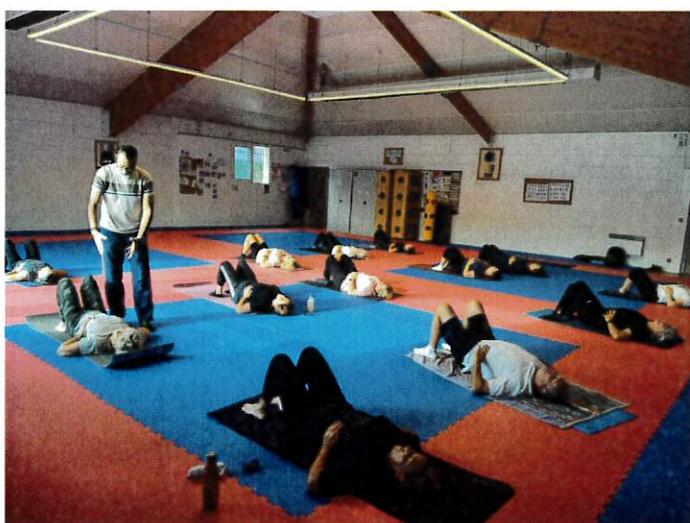
karim.coachpilates@gmail.com

Cours de Pilates collectifs

Samedi : 9h30 - 10h40 et 11h50

Vendredi : 16h15

Cours privé sur rendez-vous



SALLE DE SPORT DE CRÉHEN (22130)

Les Bouquineurs

Vide-grenier le 23 août 2025

Enfin une journée ensoleillée permettant d'accueillir le vide greniers dans les meilleures conditions possibles.

Quarante-sept exposants se sont donc donnés rendez-vous sur la place de l'église et dans la rue Guy Homery.

Après le café de bienvenue offert par l'association, les tractations ont pu commencer ou continuer.

Une fréquentation des potentiels acheteurs plus forte la matinée que l'après-midi, météo propice aux balades en front de mer.



Les traditionnelles galettes/saucisses ont trouvé leurs amateurs qui ont pu également s'arrêter à la buvette.

Le plaisir de cette journée a été partagé par l'ensemble des participants...

Alain MACÉ



Concert de jazz le 31 août 2025

Offert par la troupe de Mr Sauzay suite au stage de 4 jours effectué dans la salle polyvalente et la salle de danse.

C'est la 4^e édition d'un concert pour ces quelques 20 musiciens, pas toujours les mêmes, mais qui ont plaisir à se retrouver à Créhen où ils trouvent à la fois les locaux pour travailler et pour se loger.

Ce dimanche, environ 80 personnes étaient présentes à la salle polyvalente pour assister gratuitement au concert pendant 1h, et enchantées des morceaux joués qui avaient été travaillés pendant ce stage.

Alain MACÉ.



Amicale Pétanque Créhennaise

L'amicale pétanque créhennaise accueille de plus en plus d'adhérents, de ce fait, le club a sollicité la municipalité pour avoir des terrains supplémentaires.

Le 30 juillet 2025, il y a eu la création de 5 nouveaux jeux et la journée citoyenne a permis l'aménagement complet des terrains.

Nous tenons à dire un grand **Merci** à Madame le Maire et à son Conseil Municipal, aux employés du service technique, sans oublier bien sûr les bénévoles de l'amicale à qui nous faisons une ola !!!

Rendez-vous sur les terrains, les lundis et vendredis à partir de 14h.

Christian LONCLE, Président.



Emeraude Cyclo VTT

Le 5 octobre a été organisé par le club (section « Course Emeraude Créhen ») son traditionnel cyclo-cross sous l'égide de la FSGT avec 90 participants de la catégorie poussins à séniors.

Le 14 juin 2026, le club organisera le championnat départemental à la Lande des Tertres.

*Philippe AUFRAY,
responsable de la section.*



Les Ecuries de Marlau

Concours Interclubs du 28 septembre 2025 à Créhen

Le dimanche 28 septembre, les Ecuries de Marlau, en partenariat avec L'Association des Cavaliers des Ecuries de Marlau, ont eu le plaisir d'organiser un concours interclubs riche en sport et en convivialité

Nos cavaliers ont participé à la compétition aux côtés de six écuries voisines : Les Ecuries de Plancoët, Horse Solution de Plélan-Le-Petit, Ecurie de Jugon Les Lacs, Ecurie du Domaine de St-Briac Sur Mer, les Ecuries de l'Arguenon de St-Lormel, les Ecuries de Ponthual de St-Briac Sur Mer.

Au total, sept épreuves se sont enchaînées, chacune suivie d'une remise de prix, permettant de récompenser le talent et l'engagement des cavaliers. L'ambiance a été à la fois compétitive et chaleureuse, mettant en avant le partage entre les clubs.

Nous adressons un grand merci à tous nos sponsors et partenaires, dont le soutien a largement contribué à la réussite de cette belle journée équestre.

Nous serons heureux de renouveler ce type d'évènement, qui participe au dynamisme de notre commune et à la promotion des activités équestres locales.

*Béatrice CHAMPALAUNE,
co-gérante des Ecuries de Marlau.*



La Fédération Française d'Équitation a attribué à C E P C LES ECURIES DE MARLAU les labels de qualité suivants :

- Ecole Française d'Equitation
- Poney Club de France
- Cheval Club de France
- Bien-être animal

Qu'est-ce que les labels qualité ? A quoi ça sert ?

Les labels qualité FFE garantissent aux usagers qu'ils sont dans un établissement régulièrement visité et que les installations, l'encadrement et les activités proposées sont conformes aux cahiers des charges définis par la profession.

D'une part, les labels permettent d'identifier les structures et l'activité qui y est proposée. Cela, afin d'aider les cavaliers à s'orienter plus facilement vers l'établissement qui correspond à leurs attentes.

D'autre part, ces démarches qualité ont pour vocation à valoriser les compétences des dirigeants d'établissement.

2AO Dance

Une rentrée pleine d'énergie et de nouveautés !

La rentrée de 2AO Dance a eu lieu le 15 septembre et l'association affiche une belle vitalité avec plus de 115 adhérents cette année !

Les cours animés par Adeline Réhel rencontrent un fort succès, notamment auprès des enfants. Un nouveau groupe Modern 10-13 ans a vu le jour pour répondre à la demande croissante.

Les groupes Kids (4-5 ans) et Kids (6-7 ans) affichent quant à eux complet, avec même une liste d'attente. Afin de satisfaire les nombreuses demandes, le bureau a voté l'ouverture d'un deuxième cours Kids (6-7 ans), programmé le mardi soir de 17h45 à 18h30.

Il reste encore quelques places dans les cours de Kizomba, assurés par Julie, professeur intervenante de l'association. En raison du nombre d'inscriptions, les deux cours initialement prévus ont été regroupés en un seul.

Les inscriptions pour les activités de bien-être et fitness restent ouvertes tout au long de l'année, permettant à chacun de rejoindre l'association à son rythme.

L'assemblée générale s'est tenue le vendredi 3 octobre à 20h15. À cette occasion, la vice-trésorière Émilie Simony a présenté sa démission, et un nouveau bureau a été élu :



Présidente : Gwenaëlle Cojean

Vice-présidente : Carole Félicité

Trésorière : Océane Cojean

Secrétaire : Lydie Barreau

Vice-secrétaires : Anaïs Eon et Aurélia Chevallier

Chargée de communication : Julia Guittier

Le bureau a également confirmé la reconduction de l'animation d'Halloween, qui aura lieu au chalet le 1er novembre (inscription obligatoire à partir de 6 ans - 5 €, places limitées).

La saison se poursuivra avec un repas à emporter « tartiflette » prévu le 22 novembre.

L'équipe de 2AO Dance remercie chaleureusement tous ses adhérents pour leur enthousiasme et leur fidélité, et souhaite à chacun une saison 2025 pleine de danse et de bonne humeur !

Le bureau 2AO Dance

SAMEDI 22 NOVEMBRE - 18H30-20H30

2AO DANCE ORGANISE

TARTIFLETTE
emPORTeR



**REPAS UNIQUEMENT À EMPORTER
À LA SALLE DES FÊTES DE CREHEN**

Repas Adultes : 12€

Repas Enfants : 8€

Tartiflette / Salade / Fondant au chocolat

Réservation jusqu'au 15 novembre.



GOURMAND
Ouvert à tous!

Réservation auprès de :

D'Adeline : 06.16.19.59.36

D'Anaïs : 06.74.51.49.40

Paiement à la réservation



Fêtes associatives à venir...

Marché de Noël

CREHEN

29 et 30 Novembre

de 10h à 18h30

**Entrée
Complexe
Louis Hamon**

gratuite

Organisé par "Les Bouquineurs"

Petite Restauration sur place :

Galette-Saucisse, Crêpes
Coquilles St Jacques grillées au feu de bois.

L'incontournable rendez-vous de généalogie !

CRÉHEN

samedi 15 novembre 2025, 10 à 18 h, salle polyvalente

entrée
libre



photos anciennes de mariage
à identifier



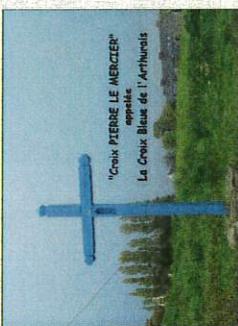
auteurs locaux
invités

présence des
cercles bretons



ARBRES EXPOSÉS :

- ascendance du couple Joseph THOREUX et Joséphine OHLER mariés à Ploubélez en 1933
- deux branches descendantes sur 6 générations dans la région de Plangoed, Saint-Lormel, Trégen et alentours de Ambroise MENTIER marié en 1813 à Mathurine LEBOULANGER
- lien entre les branches de Charles MENTIER et Ambroise MENTIER les ancêtres du couple Jean-Baptiste PIERRE et Lucienne HAMON mariés en 1948 à Notre-Dame-du-Gueldo
- la Croix Bleue porte son nom "Pierre LE MERCIER" décédé à 6 ans en 1812. Qui étaient ses ancêtres ?



La vie scolaire

Ecole publique Jacques Prévert RPI Créhen/St-Lormel

Et voici qu'une nouvelle année scolaire démarre dans les classes du RPI Créhen St Lormel ! L'équipe enseignante a la joie d'accueillir un nouveau membre en la personne de Rozenn Guégan, qui prend la relève de Julien Domer et assurera la direction du site de St Lormel ainsi que la classe de maternelle. Nathalie Jézégou Plard continue de mener la classe de GS-CP, tandis qu'à Créhen, Nolwenn Prioux garde la charge des CE1-CE2 et Caroline Duflos, celle de la direction avec la classe des CM1-CM2.

Les élèves étaient contents de se retrouver ! Cette année, toutes les classes du RPI vont entreprendre un grand voyage à travers les cinq continents. Ce faisant, ils découvriront le monde et vivront des journées communes, regroupant tous les élèves, tantôt à St Lormel, tantôt à Créhen. Les élèves des différentes classes prépareront des échanges sur des modes variés : échanges de courriers, de productions plastiques... Les grands prépareront des lectures pour les petits, notamment en utilisant le numérique. Les CM profiteront de ce voyage autour du globe pour se mettre dans la peau des pirates qui, jadis, sillonnaient les mers. Ils se lanceront dans un projet d'écriture. La première journée de rencontre est prévue pour le 17 octobre à l'occasion d'Halloween : tout le monde se retrouvera à St-Lormel

pour une journée de jeux, de bricolages, de cuisine et de partage.

Cette année encore les 4 classes du RPI participeront à l'action Cinécole, qui leur permettra de voir 3 films chacune au cours de l'année. Dès le mois d'octobre, tout le monde profitera d'une première séance sur grand écran.

À Créhen, les élèves continueront les projets artistiques, toujours autour de la danse notamment.

Une intervenante de Dinan Agglomération viendra les aider à approfondir leur découverte de ce mode d'expression. Les CM continueront à communiquer avec d'autres classes qui, comme la leur, ont participé aux Petites Cartes Postales Chorégraphiques des Côtes d'Armor. À St Lormel, les élèves participeront à l'action « Je parraine ma rivière » avec le SMAP.

D'autres choses sont dans les tuyaux pour que les élèves puissent vivre une année fertile en apprentissages, sous l'angle du partage, de la découverte et de l'ouverture au monde.

*Caroline DUFLOS, Directrice de l'école publique
Jacques Prévert*



Une nouvelle année scolaire a commencé à l'école Immaculée Conception. Les effectifs restent stables et l'équipe éducative inchangée.



Pendant les vacances d'été, une des salles de restauration scolaire a été rénovée par le personnel OGEC de l'école.



Le projet de cette année, toujours dans la ligne directrice de mieux connaître la nature pour mieux la protéger, s'appelle « Zoom, zoom!!

Il s'agira de zoomer sur les petits détails de la nature, sur les insectes du jardin.... et avec les plus grands, de zoomer sur l'intériorité des enfants pour favoriser un élève citoyen.

Ce projet se déclinera tout au long de l'année par le biais d'interventions nature, de créations artistiques, de projets danse et chorale en partenariat avec le conservatoire de Dinan, d'ateliers philosophiques et de voyages scolaires.....



Après être bien dans sa tête, il faut donc être bien dans son corps : natation, sport d'opposition, vélo, journée sportive seront au programme cette année.



La célébration de rentrée a eu lieu le 18 septembre. Les enseignantes et ASEM ont poursuivi leur expertise des pédagogies innovantes avec une session de formation en septembre. Et à venir en octobre.



Stéphanie LETHUILLIER, Directrice, et son équipe enseignante



Les 342 élèves du collège ont vécu une belle journée de cohésion le vendredi 12 septembre.

Les 100 élèves de 6^e se sont rendus à la chapelle de St-Lormel pour un temps de célébration. Puis, ils ont fait de la grimpe d'arbre dans le parc de la Congrégation de la Divine Providence. Par 2, il s'agissait de se sécuriser puis de prendre de la hauteur sous les arbres ou bien dans les arbres à l'aide de cordes. Un très bon moment d'entraide, de coordination motrice et de satisfaction car chacun pouvait réussir à s'élever selon ses capacités. Les élèves de 5^e ont pratiqué le kayak au club de Plancoët. Les élèves de 4^e ont visité le château du Guildo et pratiqué le kayak dans l'estuaire de l'Arguenon. Enfin, les élèves de 3^e sont allés en randonnée jusque St-Jacut de la Mer pour y faire des jeux de plage amicaux. L'occasion d'apprendre à se connaître et de passer de bons moments sportifs et conviviaux avec camarades et adultes du collège en ce début d'année scolaire. Une belle journée placée sous le signe de la bienveillance, de l'entraide et du sport.



David MICHEL

Chef d'établissement du collège Immaculée Conception

L'APEL primaire

C'est la rentrée, et elle est pleine de nouveautés tant pour nos élèves que pour nous, les parents ! Pour bien démarrer cette année, nous avons organisé le traditionnel café de la rentrée qui a réuni de nombreux parents. L'occasion de rencontrer les nouvelles familles, mais aussi d'échanger avec convivialité, ce qui nous promet une année pleine de bons moments partagés !

Cette année, des changements s'annoncent au sein de notre bureau, mais notre enthousiasme pour organiser des événements conviviaux pour les enfants est toujours au rendez-vous. Voici nos prochaines actions:

Soirée Jeux - le samedi 11 octobre

Foire aux Livres - le week-end du 17 et 18 janvier 2026 :

Nous avons aussi une super nouvelle : nous organisons la foire aux livres en partenariat avec l'association Un enfant au Pérou. Si vous avez des livres pour enfants ou des romans dont vous ne savez plus quoi faire, pensez à nous les donner ! Chaque don nous aide à financer les activités de nos enfants tout au long de l'année.

D'autres actions se déroulent tout au long de l'année: ventes de biscuits, participation au marché de noël,...

Merci à tous pour votre soutien ! Si vous avez des questions ou besoin d'informations, n'hésitez pas à nous contacter par mail à apel.ecole.crehen@gmail.com ou par téléphone au 0624790002.

L'équipe de l'Association de Parents d'Élèves de l'École Primaire Immaculée Conception



De gauche à droite :

Baptiste MONET - Nathalie RENAULT - Rozenn CARFANTAN - Lucie MILLET - Juliette MALASSIS - Grégori JADAUD

Aire de compostage partagé à Créhen

Qu'est-ce que le compostage partagé ?

Une aire de compostage partagé est un équipement collectif permettant aux habitants de composter à l'échelle d'un quartier ou d'une commune, en y amenant régulièrement leurs déchets alimentaires.

Dinan Agglomération installe et entretient des aires de compostage partagé sur son territoire, pour que les habitants sans jardin puissent trier et valoriser leurs déchets alimentaires.

Pourquoi composter ?

- ✓ Diminuer de 30 % le volume de votre poubelle d'ordures ménagères.
- ✓ Respecter l'obligation de tri des biodéchets pour tous.
- ✓ Produire gratuitement un amendement naturel prêt à nourrir vos plantes.
- ✓ Rencontrer vos voisins autour de ce lieu créateur de lien social.

Comment participer ?

- ✓ En amenant régulièrement vos déchets alimentaires dans le bac d'apport. Trouver l'aire de compostage partagé la plus proche de chez vous sur www.dinan-agglomeration.fr ou demander la création d'une aire (critères d'éligibilité fixés par Dinan Agglomération).
- ✓ Et/ou en devenant référent d'une aire. Pour qu'une aire de compostage partagé fonctionne, il faut une ou deux personnes volontaires pour :
 - Passer une fois par semaine, 5 à 10 minutes pour brasser le contenu des bacs, ajouter des matières sèches et veiller à ce qu'il n'y ait pas d'erreurs de tri.
 - Participer à la vie du quartier ou de la commune en échangeant avec les participants de l'aire.
 - Etre accompagné par Dinan Agglomération et son prestataire pour se former et entretenir l'aire. Le prestataire se déplace en cas d'anomalie et assure un suivi régulier de l'aire.

Les participants de l'aire pourront récupérer gratuitement du compost mûr, après 10 à 12 mois, pour nourrir cultures, jardins et plantes en pot ! Le compost restant sera repris par les espaces verts de la commune ou des jardins partagés.

Vous souhaitez participer à cette aire de compostage partagé ou demander la création d'une nouvelle aire de compostage partagé ? (Critères d'éligibilité fixés par Dinan Agglomération). Dinan Agglomération vous accompagne gratuitement (conseils, matériel et formation) : 02 96 87 72 72 ou dechets@dinan-agglomeration.fr. Le compostage partagé est libre, gratuit et ouvert pour les habitants ne disposant pas de jardin. Les déchets des professionnels ne sont pas acceptés.



Agenda



Novembre

Vendredi 7	Présentation d'un film par Daniel MENARD au Foyer
Lundi 10	Repas à emporter par VAFCP à Pluduno
Mardi 11	Repas CCAS à la salle polyvalente
Samedi 15	Journée généalogie à la salle polyvalente
Samedi 22	Repas à emporter par 2AO Dance à la salle polyvalente
Samedi 29 et dimanche 30	Marché de Noël au complexe sportif Louis Hamon

Décembre



Samedi 5 et dimanche 6	Téléthon
Samedi 13	Défilé de tracteurs + bal à la salle polyvalente
Vendredi 19	Arbre de Noël communal
Vendredi 19	Roller Disco
Samedi 20	Gala artistique au complexe sportif Louis Hamon

Un dimanche après-midi de décembre, un gospel sera prévu, date à préciser

Janvier 2026



Samedi 10 à 18h30	Vœux du Maire à la salle polyvalente
Samedi 17 et Dimanche 18	Foire aux livres

Afin d'embellir notre carte de vœux, si vous avez pris des photos de paysages ou bien la campagne de Créhen, merci de les envoyer sur la boîte mail de Murielle : accueil.mairie@crehen.fr

N'hésitez à flasher ce code pour aller directement sur notre site internet www.crehen.fr



Reconstitution d'un camp US et Alliés

CRÉHEN
19 & 20 juil.2025
Complexe sportif
81 ans de La Libération



Un moment où le prestige des uniformes, les défilés des véhicules et la visite du camp ont ravi les nombreux participants qui ont pu également se joindre à la cérémonie d'hommage aux défunt, organisée le dimanche matin au monument aux morts.

Les résidents de nos Ehpad et de la communauté ont pu également prendre part à cette festivité et se remémorer les souvenirs de la Libération.

Un week-end alliant le plaisir des yeux et l'entretien du souvenir....

